

LES PREMIÈRES MIGRATIONS PROFESSIONNELLES

Principes et enjeux du système d'affectation

A la fin de leur formation, les élèves de l'Énap sont soumis à un système d'affectation dont l'enjeu est de couvrir l'ensemble des besoins en personnels des établissements pénitentiaires. La dimension nationale de ce système implique chez les stagiaires d'être mobiles tout au long de leur formation mais également dès la première année de leur prise de poste. Formés à Agen, ils sont ensuite susceptibles d'être affectés sur tout le territoire.

Mobilité, ancienneté et mérite

Pour l'administration pénitentiaire, le système d'affectation répond à deux grands principes : la mobilité géographique des agents et la priorité donnée à l'ancienneté, donc aux titulaires, du fait de leur statut. Les postes ainsi proposés aux élèves sont ceux qui sont restés libres après les mutations des titulaires. Par ailleurs, l'affectation des élèves dépend de leur classement à l'issue des examens. Les mieux classés peuvent de fait choisir les postes de leur choix, généralement les plus proches de leur région d'origine.

Déséquilibre des affectations sur le territoire

Les postes proposés présentent le plus souvent la caractéristique d'être concentrés sur quelques régions ou quelques départements, voire quelques établissements et services. Certaines structures accueillent ainsi annuellement de nombreux stagiaires lors de leur première affectation tandis que d'autres n'offrent que très peu de postes pour ces jeunes professionnels, quand ce n'est pas aucun.

Publics étudiés

Les cartes exposées illustrent les origines géographiques et les premières affectations des surveillants pénitentiaires et des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation.

Surveillants pénitentiaires :

15347 élèves, formés à l'Énap entre 2002 et 2014 (de la 153^{ème} à la 185^{ème} promotion*)

Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation :

2469 élèves, formés à l'Énap entre 1996 et 2014 (de la 2^{ème} à la 18^{ème} promotion*).

*les données statistiques n'étant pas disponibles pour les promotions antérieures

Eloignement familial et turn-over

Dans la mesure où les stagiaires proviennent de toutes les régions de France, les premières affectations des élèves surveillants et des élèves CPIP génèrent mécaniquement de grandes mobilités géographiques en début de carrière. Ils sont ainsi nombreux à être contraints à l'éloignement familial et à un déracinement régional et culturel. A court et moyen termes, cet écart entre origine géographique et affectation amène bien souvent les élèves à demander à revenir dans leur région, une fois titularisés.

D'un point de vue professionnel, ces flux migratoires importants entraînent des difficultés récurrentes pour les structures accueillant de nombreux stagiaires. Elles doivent en effet accompagner et continuer de former ces jeunes professionnels, remplir leurs obligations professionnelles, tout en faisant face au renouvellement régulier de leurs équipes.

« Les premières affectations des élèves surveillants et des élèves CPIP génèrent mécaniquement de grandes mobilités géographiques en début de carrière. »

Une formation professionnelle en alternance

À l'instar de toutes les formations initiales suivies à l'Énap, celles de surveillants pénitentiaires et de conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation sont construites sur le principe de l'alternance avec une formation théorique à l'Énap et plusieurs stages sur le terrain.

Après une formation d'une durée de huit mois, les surveillants sont affectés pendant un an en qualité de stagiaire sur un établissement du territoire national, avant de devenir titulaire. La formation des CPIP quant à elle, se déroule en deux ans. Dès sa deuxième année, l'élève est préaffecté dans une structure où il sera titularisé par la suite.

Le système d'affectation intervient donc à la fin des huit mois de formation pour les surveillants et de la première année de formation pour les CPIP.

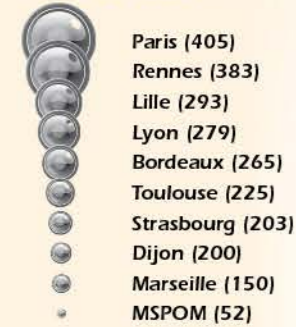
DIRECTION DE LA RECHERCHE

 OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION

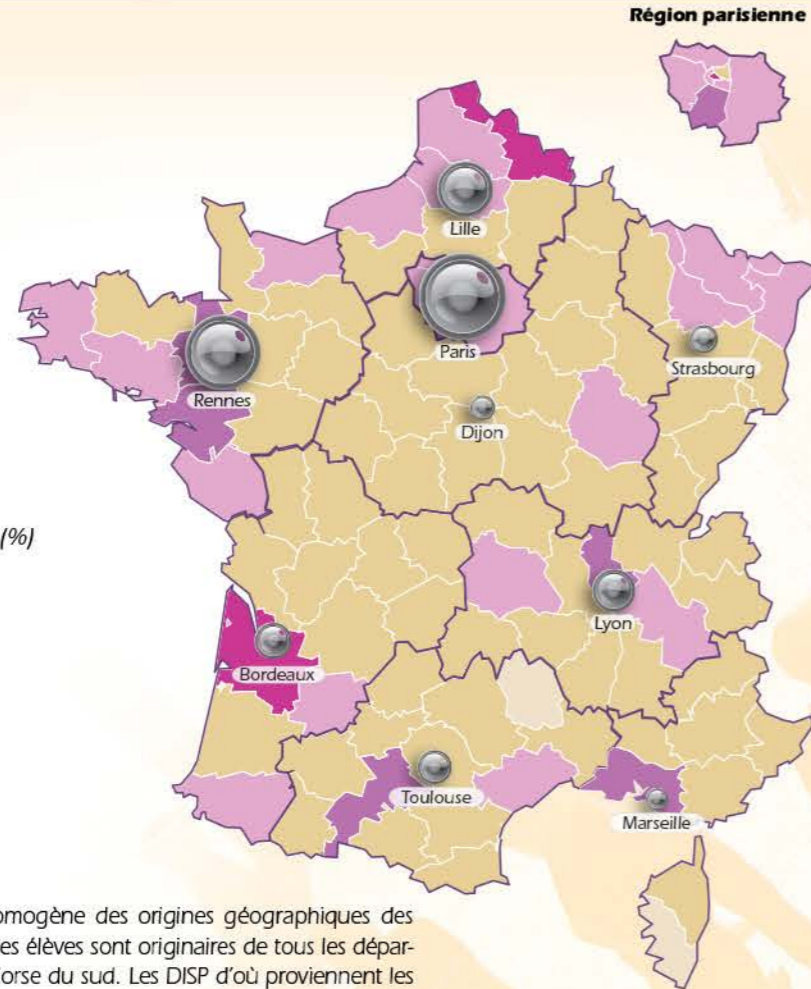
 **Énap**
École nationale
d'administration
pénitentiaire

ORIGINES ET PREMIÈRES AFFECTATIONS des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation* (CPIP)

ORIGINE par DISP (effectif)



ORIGINE par département (%)



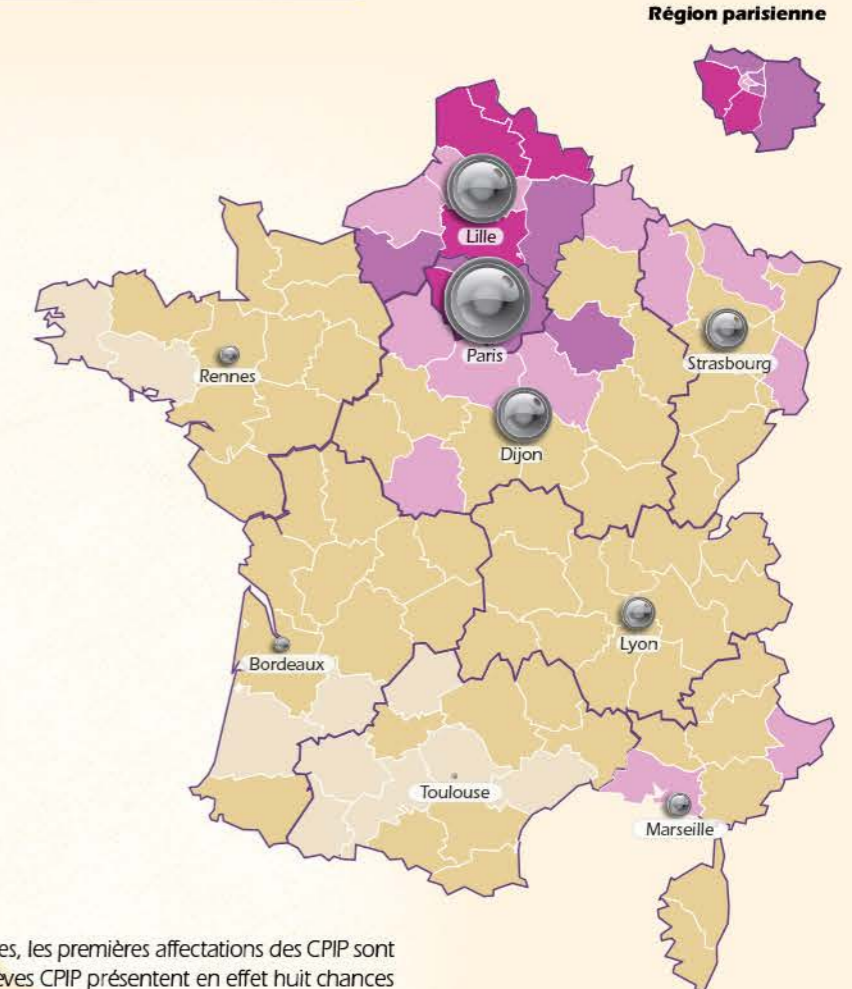
Cette carte présente la répartition plutôt homogène des origines géographiques des élèves CPIP, sur le territoire national. En effet les élèves sont originaires de tous les départements, à l'exception de la Lozère et de la Corse du sud. Les DISP d'où proviennent les élèves sont essentiellement celles de Paris et Rennes (16% chacune), Lille (12%), Lyon et Bordeaux (11% chacune). Une analyse plus fine permet de repérer les départements qui constituent les principaux viviers de recrutement des élèves. Il s'agit du Nord, de la Gironde et de Paris.

DIRECTION DE LA RECHERCHE

AFFECTATION par DISP (effectif)



AFFECTATION par département (%)



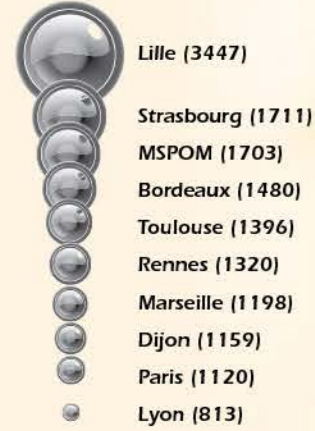
Comparativement à leurs origines géographiques, les premières affectations des CPIP sont bien plus déséquilibrées. Statistiquement, les élèves CPIP présentent en effet huit chances sur dix d'être pré-affectés dans la moitié nord du pays, plus spécifiquement dans les DISP de Paris, Lille et Dijon. Les départements qui accueillent les effectifs de stagiaires les plus élevés sont l'Essonne (10%), l'Oise (6%), le Nord (6%), le Pas-de-Calais (6%) et les Yvelines (4%). On remarquera que 12 départements n'ont jamais accueilli de CPIP pour leur première affectation, tels que le Finistère et le Morbihan en Bretagne, les Landes et le Lot-et-Garonne en Aquitaine ou le Tarn et la Haute-Garonne pour la région Midi-Pyrénées.

*2469 élèves, formés à l'Enap entre 1996 et 2014 (de la 2^{ème} à la 18^{ème} promotion).

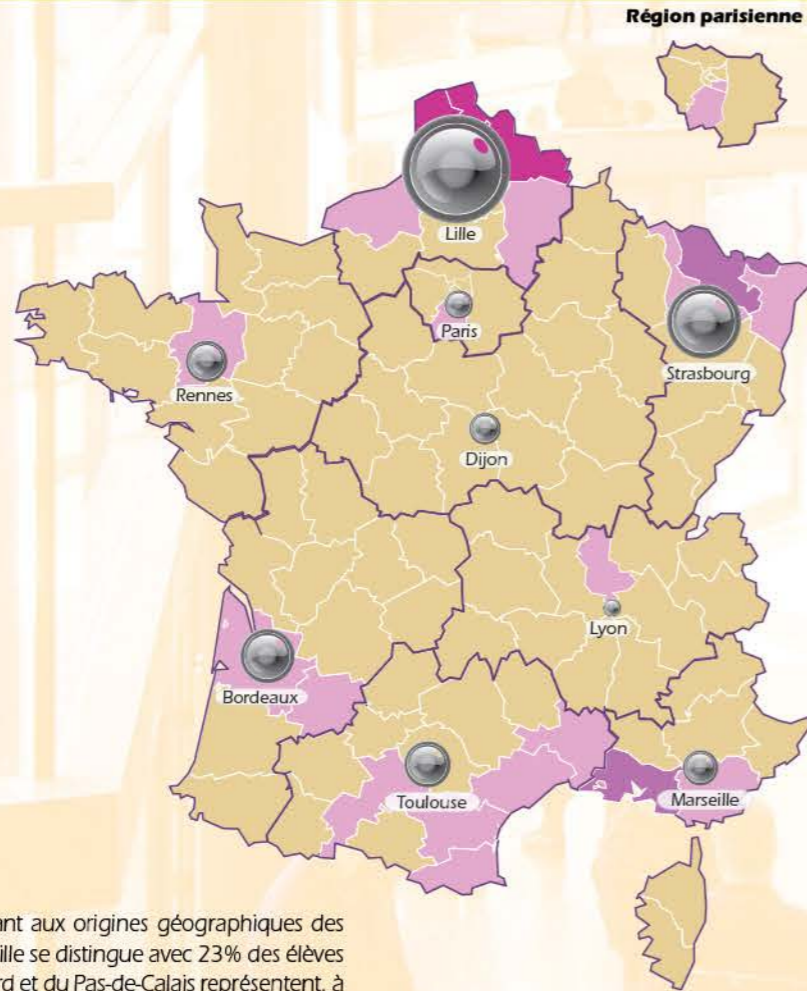


ORIGINES ET PREMIÈRES AFFECTATIONS des surveillants pénitentiaires*

ORIGINE par DISP (effectif)



ORIGINE par département (%)



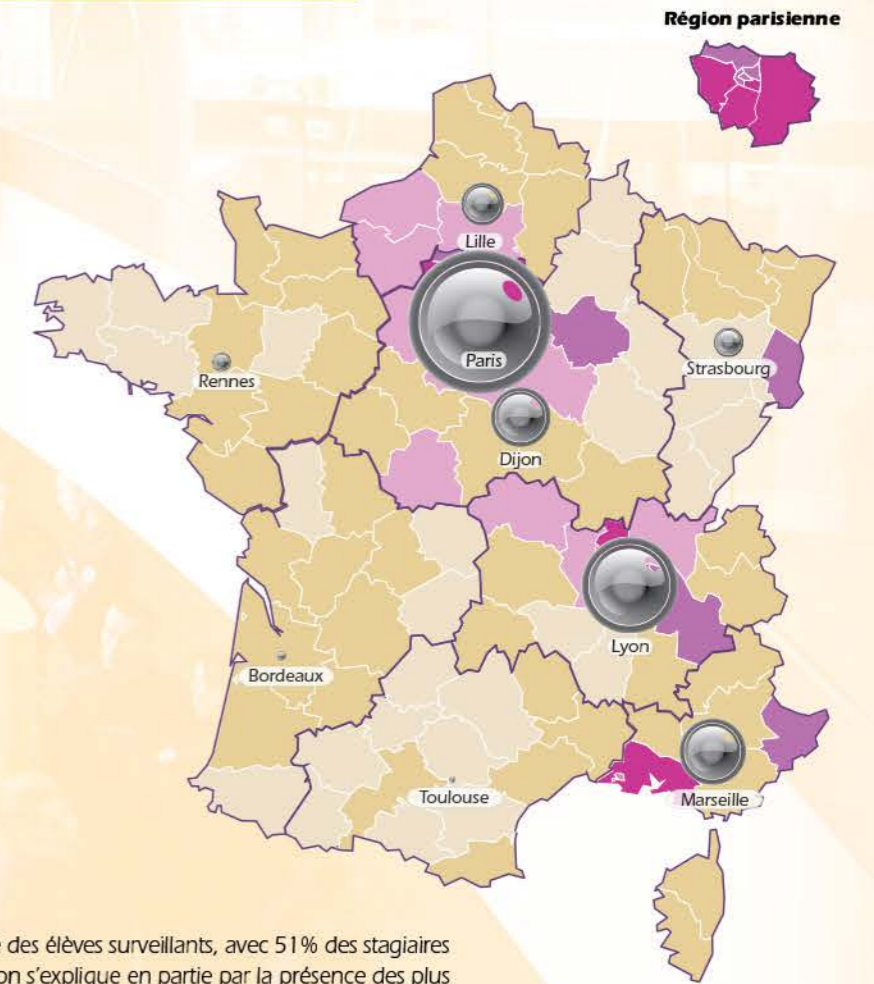
Cette carte atteste d'une certaine homogénéité quant aux origines géographiques des élèves surveillants. Malgré ce trait global, la DISP de Lille se distingue avec 23% des élèves qui en proviennent. En effet les départements du Nord et du Pas-de-Calais représentent, à eux deux, plus de 17% des élèves. La DISP de Strasbourg est le second territoire en termes de recrutement (11%), puis vient la MSPOM avec également 11% de surveillants qui en sont originaires, ces derniers sont essentiellement guadeloupéens ou réunionnais. Les effectifs de surveillants les plus faibles se trouvent dans les DISP de Lyon, Paris et Dijon.

DIRECTION DE LA RECHERCHE

AFFECTATION Par DISP (effectif)



AFFECTATION Par département (%)



La DISP de Paris accueille plus de la moitié des élèves surveillants, avec 51% des stagiaires affectés. Cette forte proportion d'affectation s'explique en partie par la présence des plus grands établissements du territoire, notamment Fleury-Mérogis et Fresnes. Ces établissements représentent à eux deux, 24% des élèves affectés, et 48% des affectations parisiennes. Les DISP de Lyon et Marseille ont un poids relativement important dans les premières affectations puisqu'elles totalisent respectivement 15% et 10% des élèves recrutés. A l'inverse, 32 départements n'ont jamais accueilli de surveillants stagiaires pour leur première affectation, notamment dans les DISP de Toulouse, Bordeaux, la MSPOM et Rennes.

Les surveillants affectés au sein de la MSPOM ne concernent que la Polynésie française ainsi que la Nouvelle Calédonie qui bénéficient d'un régime particulier d'affectation.

*15347 élèves, formés à l'Enap entre 2002 et 2014 (de la 153^{ème} à la 185^{ème} promotion)